



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 18 juin 2013

France Télécom/Orange.

Stéphane Richard reste, 7.000 emplois partent toujours!

Le changement de nom du Groupe aurait-il été prémonitoire pour le PDG ? *Un peu d'humour ne fait pas de mal...*

Voilà plus de 10 jours que l'actualité médiatique concernant France Télécom tourne autour du rôle présumé du PDG dans l'affaire Tapie.

Le Conseil d'Administration a été réuni lundi pour voter sa « confiance », une belle mascarade ! (*Voir communiqué au verso*)

Une affaire grave...

On ne peut pas seulement se contenter de dire que l'affaire judiciaire en cours n'est pas liée au Groupe et donc aux fonctions de PDG. Parce que les charges retenues sont lourdes et pourraient avoir des conséquences sur l'image du Groupe, parce que c'est une affaire éminemment politique qui soulève les liens de plus en plus étroits entre le monde des affaires et le monde politique.

Il n'en reste pas moins que c'est à la justice de rendre un verdict sur l'affaire judiciaire.

... mais il y a pire !

La CGT réaffirme qu'elle est mobilisée d'abord pour l'avenir du personnel, pas celui du PDG.

Et dans ce cadre, le désaccord profond que nous avons, c'est la stratégie et la politique qu'il met en œuvre à France Télécom ! Les milliers de suppressions d'emplois à nouveau programmées et leurs conséquences prévisibles : surcharge de travail, restructurations et pressions dans les services.

De ça, on en parle quand ?

L'avenir des salariés intéresse t-il quelqu'un ?

Les annonces des médias d'une union sacrée autour du PDG nous interpellent sur le rôle des médias, malgré les communiqués de presse de la CGT pour exprimer sa position, démentir tout soutien et réaffirmer ses exigences (disponibles sur le site intranet CGT).

De plus le soutien au président exprimé par certaines organisations syndicales nous interroge, notamment les mérites de la stratégie qu'il met en œuvre, l'appel à la mobilisation pour son maintien.

La CGT regrette que les revendications et les affaires disciplinaires ou judiciaires concernant nos collègues n'aient pas droit au déploiement d'une telle énergie...

D'autant que le « mérite » de l'apaisement suite à la crise sociale revient aux 10.000 recrutements acquis grâce aux rapport de force, et que la reprise des suppressions d'emploi a d'ores et déjà de nouveau dégradé les conditions de travail du personnel.

Conseil d'Administration du Groupe France Télécom

Réunion extra ordinaire du 17 juin 2013

Intervention de Ghislaine Coinaud, élue CGT

Le conseil d'administration réuni ce jour doit se prononcer sur sa confiance en son PDG, Stéphane Richard.

La CGT considère qu'il s'agit là d'une mascarade, compte tenu des nombreuses positions prises publiquement ces derniers jours sur la position des uns et des autres.

C'est une mascarade aussi car les débats autour de cette question mélange les genres.

1/Concernant la mise en examen de Stéphane Richard, pour escroquerie en bande organisée, dans l'affaire « Tapie », pour la CGT, c'est à la justice de faire son travail en toute objectivité.

2/Concernant le soutien à la stratégie qu'il a mise en œuvre au sein du Groupe. La CGT réaffirme qu'elle conteste cette stratégie.

Tant que le profil recherché pour les PDG sera la ou le meilleur pour dégager le plus de profit pour l'actionnaire sur le dos des salariés, alors la question de changer Stéphane, pour Pierre, Paul ou Anne, n'apportera pas la réponse nécessaire à l'avenir du Groupe et de son

personnel.

En effet, depuis la privatisation, les PDG se succèdent et la politique visant à distribuer plus de dividendes que le bénéfice net (1.1 milliard en 2012 pour 4.2 milliards de dividendes), en faisant des salariés, des investissements et de la R&D la variable d'ajustement, perdure.

C'est cette même politique qui a conduit à la crise sociale de 2009, c'est elle qui pour supprimer 7.000 emploi dans 2 ans, 20.000 d'ici 2020, fait revenir en force les restructurations et pressions dans les services.

Tout ceux qui sont, à juste titre, préoccupés par l'avenir du Groupe et ne veulent pas le déstabiliser, devraient se mobiliser pour empêcher les destructions massives d'emploi.

Pour la CGT, la seule union sacrée possible et nécessaire, est celle autour de la défense des intérêts des salariés et du droit à la communication.

L'abstention de la CGT confirme son refus de prendre part à cette mascarade !

Et l'État dans tout ça ?

Que l'État, 1^{er} actionnaire, entende soutenir le maintien en poste, du PDG mis en examen dans une affaire pour laquelle il se porte partie civile...est de sa propre responsabilité.

Mais si l'État entend inverser la courbe du chômage et relancer l'économie, qu'il se penche déjà sur les 15.000 emplois qu'il peut créer dans une entreprise dont il est le 1^{er} actionnaire, emplois qui apporteraient plus dans ses caisses que les dividendes qu'il perçoit.

Pour l'avenir du Groupe et de ceux qui y créent les richesses, si ce n'est à l'union sacrée, la CGT réitère son appel à l'unité d'action syndicale pour défendre l'emploi, l'investissement, les salaires, les conditions de travail. Les milliards existent pour cela !